

INDICE DE TRANSMISSION DU SON ET INDICE D'ISOLATION D'IMPACT

Caractéristiques requises (cloison et assemblage plancher/plafond)

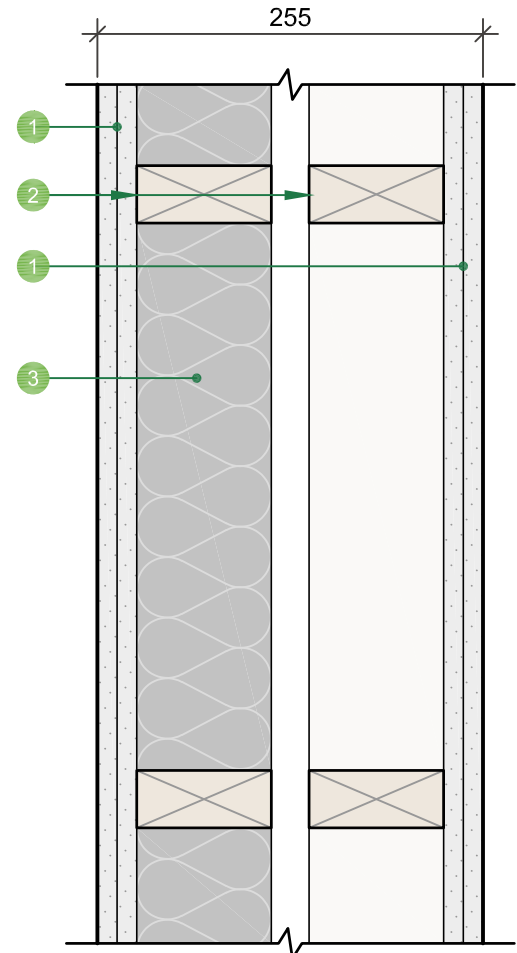
Chaque logement doit être séparé de toute autre partie du bâtiment par une construction ayant :

1. un indice de transmission du son ITS d'au moins 58 (*ITS 56 pour un assemblage plancher/plafond avec carrelage de céramique*) déterminé conformément à la norme ASTM E 413, « Classification for Rating Sound Insulation », en utilisant les résultats des mesures effectuées selon la norme ASTM E 90, « Laboratory Measurement of Airborne Sound Transmission Loss of Building Partitions and Elements »; ou ASTM E 336, « Measurement of Airborne Sound Attenuation between Rooms in Buildings ».

Cette pratique d'excellence bonifie les exigences minimales de l'article 9.11.2.1. du Code.

EXEMPLE D'UNE CLOISON (W15e du Code) ENTRE DEUX LOGEMENTS AVEC ITS DE 60

- 1 2 Plaques de plâtre de type X de 12,7 mm, conformes à l'article 9.29.5.2.
- 2 2 rangées de poteaux 38 x 89 mm, 400 ou 600 mm c/c sur des lisses de 38 x 89 espacées de 25 mm
- 3 Matériau absorbant de 89 mm d'épaisseur d'un seul côté (doit remplir au moins 90 % du vide et ne doit pas déborder des vides muraux au point de provoquer une pression importante vers l'extérieur sur le revêtement de finition pour que l'indice de transmission du son soit obtenu), (si un contreventement constitué de planches posées en diagonale, est mis en place sur la face interne d'une seule rangée de poteaux dans un ensemble en comportant deux, l'indice de transmission du son est réduit de 3 par rapport à la valeur attribuée).



Pour d'autres options voir le tableau A-9.10.3.1.-A du *Code de construction du Québec, Chapitre 1 - Bâtiment*, et *Code national du bâtiment - Canada 2010 (modifié)*, ou obtenir une composition homologuée auprès d'un fabricant de produits insonorisant.

INDICE DE TRANSMISSION DU SON ET INDICE D'ISOLATION D'IMPACT

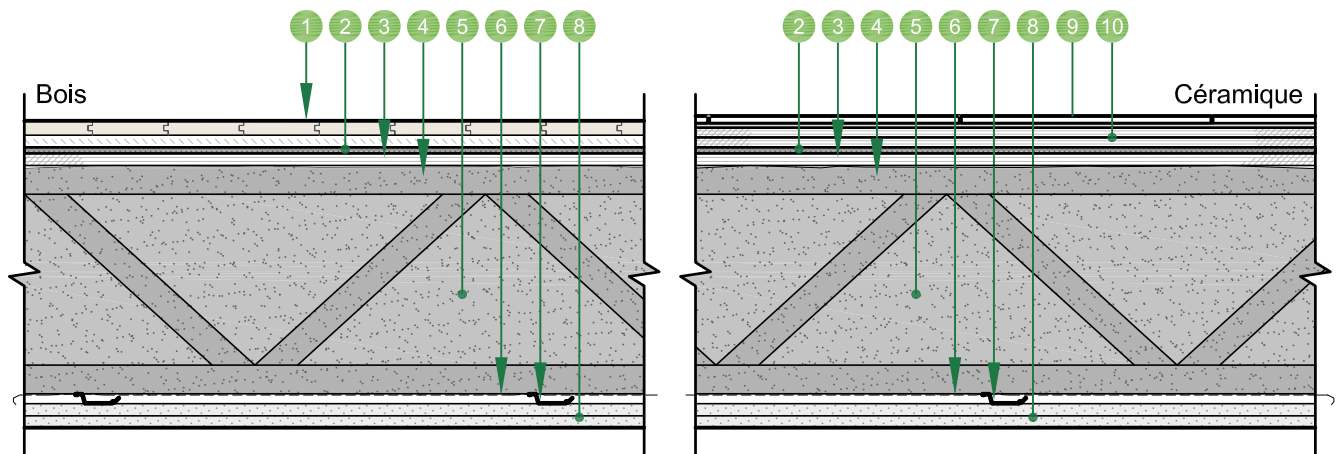
Caractéristiques requises (assemblage plancher/plafond)

Chaque logement doit être séparé de toute autre partie du bâtiment par une construction ayant :

1. un indice de transmission du son ITS d'au moins 58 (*ITS 56 pour un assemblage plancher/plafond avec carrelage de céramique*) déterminé conformément à la norme ASTM E 413, « Classification for Rating Sound Insulation », en utilisant les résultats des mesures effectuées selon la norme ASTM E 90, « Laboratory Measurement of Airborne Sound Transmission Loss of Building Partitions and Elements »; ou ASTM E 336, « Measurement of Airborne Sound Attenuation between Rooms in Buildings ».
2. un indice d'isolation d'impact IIC pour les assemblages plancher/plafond d'au moins 53 (*IIC 50 pour un assemblage avec carrelage de céramique*), mesuré selon la norme ASTM-E 492, « Laboratory Measurement of Impact Sound Transmission Through Floor-Ceiling Assemblies Using the Tapping Machine », ou la norme ASTM-E 1007, « Field Measurement of Tapping Machine Impact Sound Transmission Through Floor-Ceiling Assemblies and Associated Support Structures ».

Cette pratique d'excellence bonifie les exigences minimales de l'article 9.11.2.1. du Code.

Exemples d'assemblages plancher/plafond entre deux logements avec un ITS de 58 et un IIC de 53



- 1 Bois massif 19 mm cloué sur panneau OSB 18 mm ou contreplaqué 16 mm (*suivre les recommandations de pose du fabricant des panneaux acoustiques*)
- 2 Membrane acoustiques
- 3 OSB ou contreplaqué bouveté, collé, vissé
- 4 Poutrelles ajourées
- 5 Fibre de cellulose pleine profondeur de la poutrelle (*2 1/2 à 3 lb de pression / pied cube*)
- 6 Polyéthylène 0,15 mm

- 7 Barres résilientes 12,7 mm à 600 mm c/c
- 8 2 Plaques de plâtre de type X 16 mm, conformes à l'article 9.29.5.2.
- 9 Carrelage de céramique 330 mm x 330 mm, grade 4 et coulis avec sable, joint 3 mm sur Ciment-colle
- 10 2 contreplaqués 12,7 mm collés ensemble et vissés aux travers des panneaux acoustique jusqu'au pontage. (*suivre les recommandations de pose du fabricant des panneaux acoustiques*).

Pour d'autres options, obtenir une composition homologuée auprès d'un fabricant de produits insonorisant.



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENNELLE

PRATIQUES D'EXCELLENCE

EXEMPLES D'ASSEMBLAGES PLANCHER/PLAFOND

Échelle 1:10

PE-18 (2 de 2)